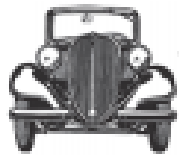


Bulletin Municipal CHAUDON





Méca'Vintage

Spécialistes des voitures anciennes

33, Route nationale 28210 CHAUDON

LUN. 14H - 18H00 / MAR. AU VEN. 09H30 - 12H ET 14H - 18H00 / SAM. 09H - 17H

☎ 02 36 98 93 58 meca.vintage@outlook.fr

www.mecavintage.com

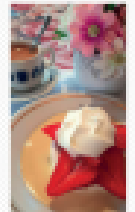


AU CLOS FLEURI

Restaurant - Traiteur

Fondé en 1990

02 37 82 35 04



Plats Régionaux
à Emporter
Fait Maison

du mardi
au samedi

Salle de Restaurant
Réceptions

8 Grande-Rue 28210 Chaudon



Douceurs du Fournil



Boulangerie - Pâtisserie

Fabrication artisanale

1 rue de la Fontaine 28210 CHAUDON

Tél. 02 37 82 31 08

CHEZ LES FILLES

ÉPICERIE - BAR - PRESSE

2 rue Fontaine 28210 CHAUDON



02 36 69 29 03

Bio & Produits locaux

Fromages et charcuterie à la coupe

Plats cuisinés maison à emporter le week-end

GUILLERY MOTOCULTURE

Vente et Réparation de Matériels d'espaces verts



☎ 02 37 82 35 32

contact@guillerymotoculture.fr

69 Route Nationale 28210 CHAUDON

Ouvert du mardi au samedi : 8h-12h / 13h30-18h

www.guillery-motoculture.fr

Gamm vert Village

« Toute l'équipe vous donne rendez-vous
en magasin pour découvrir plein d'idées
pour cultiver le goût du jardin ! »

RD929 28210 CHAUDON ☎ 02 37 82 35 24

ILINDI 14H-18H / MARDI AU SAMEDI 09H-12H ET 14H-18H

MOS SERVICES



O'CARROSSE

ENTRETIEN - RÉPARATION AUTO TOUTE MARQUE

☎ 02 36 98 27 60

ZONE ARTISANALE DE MORMOULINS 28210 CHAUDON

www.garage-ocarrosse.fr

du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 18h30
le samedi de 9H00 à 12h00 et de 14H00 à 17H00.

Intérieur - Extérieur

Burgers
Paninis
Tacos

RESTAURATION RAPIDE
DU MERCREDI AU DIMANCHE



02 37 43 83 47

10 PLACE DE LA CROIX
28210 CHAUDON



Mesdames Messieurs,

L'année 2020 qui vient de s'écouler, restera comme une année particulièrement difficile, tant sur le plan sanitaire qu'économique. La covid-19 ayant bouleversé considérablement nos habitudes de vie. Le port du masque, les gestes barrière, le confinement, le re-confinement, nous ont été imposés pour ralentir la propagation du virus et vaincre la pandémie pour espérer revenir à une vie normale. Le chemin est encore long, mais c'est tous ensemble en étant solidaires et respectueux des autres que nous sortirons de cette crise sanitaire.



En cette année 2020, toutes les manifestations que ce soit communales ou organisées par les différentes associations ont dû être annulées au grand regret des organisateurs. Ce lien social qui nous rapproche nous est indispensable, alors regardons devant nous, et que 2021 nous permette de reprendre notre vie en main avec l'appui de la municipalité, des élus et de tous nos bénévoles des différentes associations.

2020, c'est aussi l'année du renouvellement des conseils municipaux. Malgré la crise sanitaire, les élections ont eu lieu en juin dans un contexte particulier, en respectant les gestes barrière, mais malheureusement avec un taux d'abstention important dû à cette crise. Vous retrouverez tous les détails du nouveau conseil en pages centrales de ce bulletin.

Les travaux : La rénovation et la mise en sécurité de la route de Boissy prévu en 2020 est reportée au printemps 2021. En mars une entreprise est intervenue pour être en conformité avec la réglementation pour l'accès des handicapés. Parkings handicapés place Laurent Cassegrain, entrée mairie, entrée périscolaire, entrée école, plus différents cheminements tactiles vers les passages piétons et les entrées des bâtiments.

En début d'année, c'était au tour des Chaudonnais de se faire recenser. Nous avons reçu en automne le compte rendu officiel de l'Insee. Notre population est stagnante et même en légère diminution, nous sommes passés de 1706 habitants, population légale en 2016 en vigueur au 1er janvier 2019, à 1704 habitants population légale en 2019 en vigueur au 1er janvier 2021. on peut déplorer que quelques habitants n'aient pas compris l'importance du recensement, pourtant obligatoire, et n'ont pas rempli et fourni les documents demandés soit par négligence ou volontairement. Malheureusement, notre dotation venue de l'Etat en sera impactée !

Après la procédure de dissolution par manque d'effectif engagée en 2019 de notre C.P.I. (Centre de Première Intervention des pompiers) le centre est dissous officiellement par arrêté préfectoral à la date du 1er novembre 2020. Dorénavant, notre protection incendie est assurée par le centre de secours de Nogent le Roi et le centre d'intervention départemental de Villemeux sur Eure.

Pour conclure je voudrais remercier particulièrement les bénévoles des différentes associations, qui en cette année difficile ont été présents sur le terrain, et le sont toujours, pour aider nos personnes âgées ou vulnérables. Et sans oublier nos commerces de proximité qui ont besoin de nous pour vivre. Une attention particulière au personnel communal, administratif comme technique, aux personnels du centre de loisirs, du regroupement pédagogique et les enseignants qui ont dû s'adapter continuellement aux différents protocoles sanitaires très contraignants imposés par la crise sanitaire.

Alors gardons espoir que tous les protocoles mis en place (vaccins, gestes barrières) nous sortent rapidement de cette crise sanitaire et nous permettent de reprendre une vie normale.

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2021, qu'elle soit remplie de bonheur et de réussite.

Dominique Maillard

Directeur de publication: Dominique MAILLARD

Création mise en page: Dominique MAILLARD - Antoine JEANDEY

Crédit photos: Dominique MAILLARD Antoine JEANDEY -
Sofie PICARD - Hélène FREDERICK

Mairie de CHAUDON: 5, Grande Rue Tél: 02 37 82 30 51

Site internet: <http://www.chaudon.com>

Email: mairiechaudon@wanadoo.fr

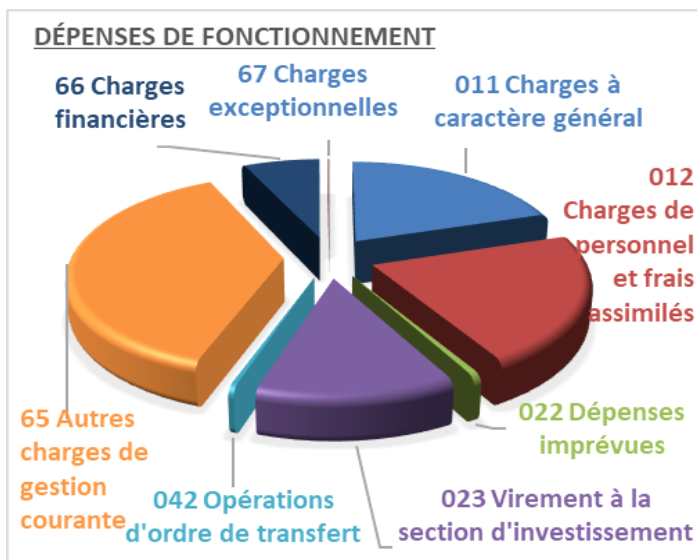


Fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement

011 Charges à caractère général	182.500,00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	196.000,00 €
022 Dépenses imprévues	5.000,00 €
023 Virement à la Section d'Investissement	117.243,00 €
042 Opérations d'ordre de transfert	3.414,00 €
65 Autres charges de gestion courante	343.507,00 €
66 Charges financières	61.626,00 €
67 Charges exceptionnelles	1000,00 €

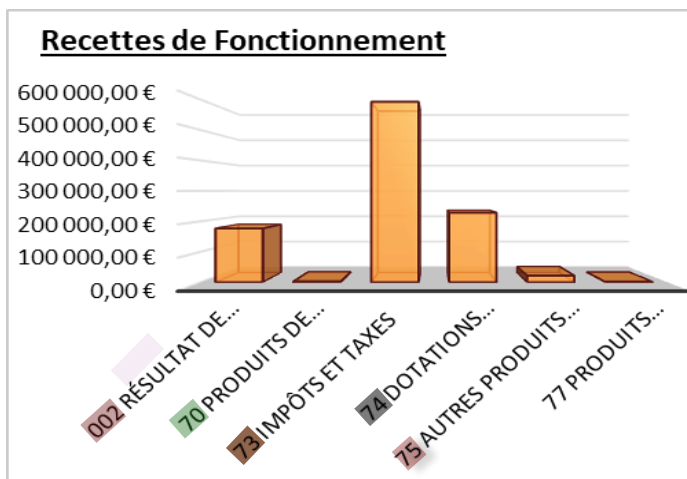
910.290,00 €



Recettes de Fonctionnement

002 Résultat de fonctionnement reporté	176.855,00 €
70 Produits des services	2.800,00 €
73 Impôts et taxes	592.294,00 €
74 Dotations Participations	228.403,00 €
75 Autres produits de gestion courante	22.000,00 €
77 Produits exceptionnels	1933,00 €

1.024.285,00 €

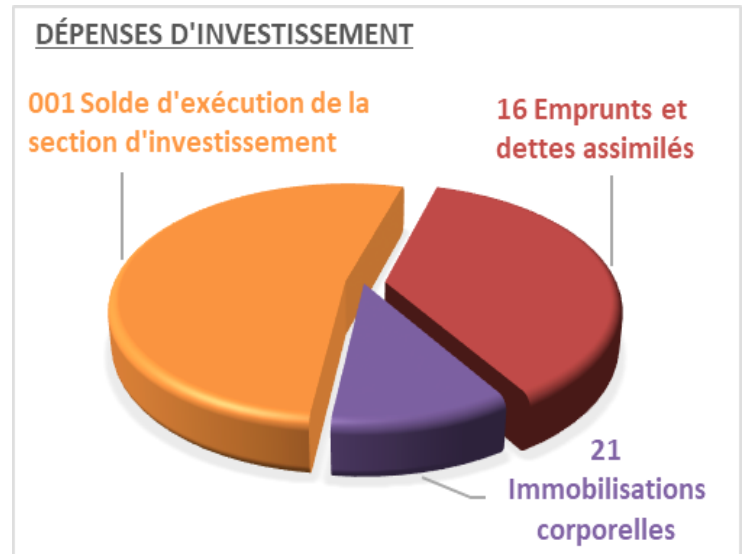


Investissement

Dépenses d'Investissement

020 Dépenses imprévues	0,00 €
16 Emprunts et dettes assimilés	117.316,00 €
20 Immobilisations incorporelles	0,00 €
21 Immobilisations corporelles	34.262,00 €
23 Immobilisations en cours	0,00 €
001 Solde exécution de la section investissement	167.684,00 €

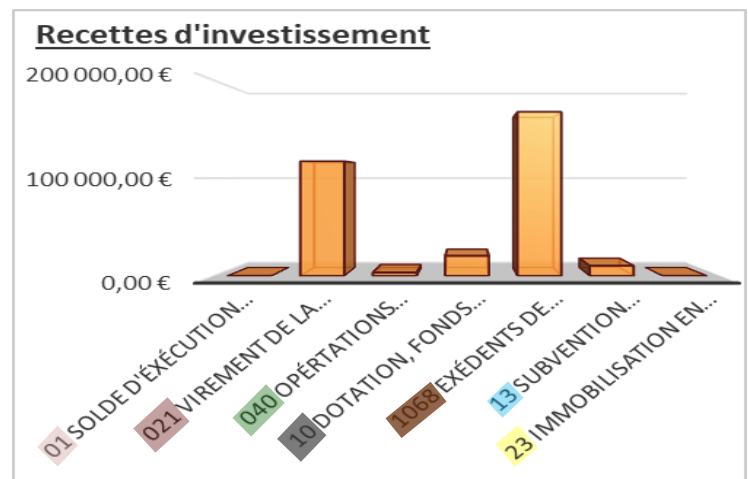
319.262,00 €



Recettes d'Investissement

01 Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00 €
021 Virement de la section de Fonctionnement	117.243,00 €
40 Opérations d'ordre de transfert entre section	3414,00 €
10 Dotations, Fonds divers, Réserves	20.506,00 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	167.684,00 €
13 Subventions d'investissement	10.415,00 €
23 Immobilisations en cours	0,00 €

319.262,00 €



Covid et confinements à Chaudon

Impossible de ne pas aborder ce sujet, même si tous les médias n'ont parlé (presque) que de ça. Un coup d'œil sur sa déclinaison locale, comment les confinements ont été vécus dans notre commune.

Depuis la mi-mars 2020, date du début du premier confinement, la commune n'a cessé de faire face, à son niveau, au fléau. Après les élections municipales (avec une forte abstention comme partout, mais aussi une mobilisation suffisante pour valider le résultat du premier tour), il y eut une période de quelques semaines où il fallut attendre la mise en place du nouveau conseil municipal. Pour autant, y compris dans cette phase intermédiaire, les services de la mairie ont poursuivi leur activité (selon les limites définies par les directives nationales bien sûr), et les élus se sont régulièrement tenus informés de l'état de santé des personnes considérées comme « à risque », soit notre population la plus âgée.



Dès la réouverture des mairies autorisée, les secrétaires de la mairie de Chaudon ont poursuivi leur accueil et ont répondu aux différentes interrogations. Des attestations et des masques étaient disponibles en mairie. Les personnels techniques ont assuré l'entretien des voiries et des chemins.



Tous concernés

Sans les nommer puisqu'elles ne le souhaitent pas, il faut saluer le travail des petites mains qui ont confectionné près de 500 masques en tissu. La mairie a complété en se procurant des masques chirurgicaux qu'elle a également distribués.

Au niveau des commerces, l'adaptation a été de mise. Avant sa réouverture, l'épicerie « Chez les Filles » a assuré les commandes et livraisons à domicile.

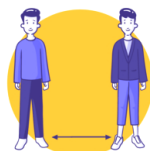
Les restaurants (citons Le Clos Fleuri ou Le Petit Creux), ne pouvant plus accueillir de public sur site, se sont mis à préparer et à vendre des repas à emporter. Par ailleurs, les enseignes de boulangeries, garages, contrôle technique, et toute une liste trop longue pour être citée in extenso ici, ont poursuivi leurs activités, en adaptant leur accueil aux conditions réclamées dans les protocoles accompagnant les confinements.



Pour l'école, l'ensemble du personnel s'est mobilisé pour répondre aux conditions, évolutives selon les vœux du ministère de l'Éducation d'accueil des enfants. Les parents ont été tenus informés de ces évolutions (parfois au dernier moment, mais les consignes à suivre sont parvenues

quelquefois très tardivement). Les enfants sont suivis pour tous les efforts sanitaires (se laver les mains, à la cantine où il faut respecter la distanciation...) tant par les enseignants que par le personnel périscolaire.

L'année 2021 présente, elle aussi, un contexte compliqué, toujours avec ce coronavirus. Quelles que soient les mesures qui seront prises, les efforts qui seront demandés, la meilleure façon de prévenir les risques reste encore de respecter en tout temps les fameux gestes barrière. Commençons par cela, et faisons au mieux pour le reste...





8 mai et 11 novembre, des commémorations confidentielles

En raison des mesures de précautions décidées pendant les confinements, il n'a pas été possible, cette année, de célébrer le souvenir des journées du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 comme à l'accoutumée, impossible de réunir tous ceux qui le souhaitaient. Les deux fois, un comité restreint (le maire et ses adjoints, personne d'autre) a rendu hommage à ceux qui sont morts pour la France.



Mise aux normes PMR

Régulièrement la commune suit les recommandations quant aux mises aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR). En 2020, cela s'est traduit notamment par une rampe d'accès élargie pour rentrer dans la mairie, ou par des places de parking matérialisées au sol près de l'église, des écoles et passages piétons.



Nettoyons la nature

Dans un contexte particulier dû aux confinements, l'opération « Nettoyons la nature » n'a attiré qu'une dizaine de personnes au mois de septembre dernier. Les élèves de l'école Maurice Decourtye (voir page 8) avaient pourtant donné l'exemple la veille. Peu nombreux mais actifs, les adultes présents ont néanmoins contribué à nettoyer les bords des rues, routes et chemins de nombre de détritux.



Visite de faucardement

Régulièrement le conseil municipal longe l'Eure et les fossés et vérifie que les faucardements sont bien effectués par les riverains. Les bords de la rivière doivent ainsi être entretenus par les propriétaires, si l'on veut éviter, lors de fortes pluies, que des débris en tout genre ne viennent perturber l'action des vannages, visant à écarter le risque d'éventuelles inondations.



Culture, une armoire pour échanger les livres gratuitement

Devant la mairie, sous le préau à sa gauche lorsqu'on la regarde, une armoire a été disposée avec des livres à l'intérieur. Elle est mise à disposition des citoyens chaudonnais, qui peuvent en choisir pour les lire, et en déposer pour faire partager leurs lectures.

Retrouver Chaudon sur Facebook:
Les événements, les photos...
<https://www.facebook.com/28210Chaudon/>



Visite d'une future chèvrerie

Le conseil municipal a répondu à l'invitation d'Eric Guinedot et sa compagne Alexandra de visiter le site de la future chèvrerie de Chaudon. Elle sera située Côte du Héleau, presque en face le cimetière. Ce projet privé est ambitieux, il s'agit de convertir l'exploitation céréalière en une ferme avec transformation fromagère et vente de produits frais sur place. Les céréales cultivées serviront désormais à nourrir les chèvres. Tout a été étudié pour répondre à nombre de problématiques très actuelles : clientèle en circuit court, ferme en économie circulaire (les déjections des chèvres deviennent les engrais des céréales qui les nourrissent), respect du bien-être animal, site choisi suffisamment éloigné des habitations pour éviter toute nuisance. Une réunion d'information aura lieu à destination des Chaudonnaises et Chaudonnais au moment de l'ouverture au public de la chèvrerie (sous réserve que le contexte sanitaire dû à la Covid autorise alors ce type de réunions). En attendant, vous pouvez trouver plus de renseignements sur la page Facebook « La chèvrerie de nos p'tites envies ».



Reprofilage du fossé « Le Glacis »

En juin 2018, les habitants de la rue de la Cave avaient eu la mauvaise surprise d'être inondés après des pluies diluviennes. En cause, le chemin communal débutant au pont de Saint-Evroult et allant jusqu'à la rivière (l'Eure), qui s'était transformé en véritable torrent. Afin de prévenir une éventuelle répétition du scénario, la commune de Chaudon a fait appel à un prestataire extérieur pour re-profiler le chemin en question : d'une part en rehaussant le talus entre le chemin et l'arrière des maisons, d'autre part en remettant à niveau le fond du chemin de manière à ce que d'éventuelles nouvelles pluies diluviennes, puissent s'écouler plus facilement vers la rivière.



Comité des Fêtes



Dans le contexte sanitaire particulier en l'année 2020, malheureusement aucune manifestation du comité des fêtes n'a pu avoir lieu. Le calendrier 2021 ci-dessous n'est qu'à titre indicatif

Calendrier des manifestations 2021

(Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire)

Février : Assemblée générale Comité des Fêtes
:
:
mars : Banquet des Anciens ?
:
avril : Concours de pêche ?

juin : Vide Grenier ?
14 juillet : Banquet populaire ?
05 septembre : Randonnée pédestre
09 octobre : Loto Comité des Fêtes
10 octobre : Thé dansant
04 décembre : Repas -Téléthon



Nos effectifs sont stables avec 237 élèves répartis sur 3 sites (Chaudon élémentaire et maternelle et Boissy pour une partie des CM1 et l'ensemble des CM2)

Mme Lecoq a laissé sa place en petite section à Mme Benoist. Le reste de l'équipe est inchangé.



L'année qui vient de s'achever ne nous a pas permis de réaliser les projets prévus (théâtre, cirque, cinéma...)

La vie de l'école est un peu rythmée par les protocoles sanitaires... mais nous avons la chance de disposer d'un environnement agréable et nous en profitons et heureusement, nous avons pu mener à bien de nombreuses activités !

En EPS Florian Quevillon (ESN foot de Nogent le Roi) a mené un projet football entre septembre et novembre avec six de nos classes, qui a enthousiasmé nos élèves, même les plus réfractaires !

Nous continuons notre partenariat pour les activités sportives avec l'USEP, qui se réinvente pour nous aider.



Juste avant les vacances de fin d'année nous avons récolté à l'école de quoi fabriquer en classe une centaine de boîtes-cadeaux au profit des plus démunis, qui ont été adressées au Secours Populaire de Nogent le Roi. Cette action a remplacé la randonnée et la collecte que nous réalisons habituellement. Nous remercions les parents pour leur participation et leur grande réactivité !

Les Récérés Chaudon-Boissy ont fait preuve d'imagination pour proposer à toutes les classes des ateliers avec des magiciens, ce fut un bon moment !



Quatre de nos classes ont, comme chaque année, participé à l'opération « Nettoyons la nature » le 25 septembre, relayée le lendemain par la commune.

L'exposition qui devait se tenir en mars 2021 sur le thème « Equilibre » et sur lequel vos enfants travaillent en ce moment, ne pourra avoir lieu mais les parents pourront y accéder via Beneylu vraisemblablement.

Attention

Les enfants nés en 2018 feront leur rentrée en septembre 2021. Leurs parents doivent se rendre à la mairie de leur domicile munis de leur livret de famille et du carnet de vaccinations de leur enfant, pour y faire l'inscription, puis prendre rendez-vous avec la directrice au 02 37 82 38 30, pour l'inscription définitive. Ce dès le 8 mars 2021.

Sofie Picard : Directrice des Ecoles



**Portes Euréliennes
d'Ile-de-France**
communauté de communes



L'accueil de loisirs
"Un Monde à Nous"
5 bis grande rue
28210 Chaudon



Mail: alsh.chaudon@porteseureliennesidf.fr

L'accueil de loisirs est ouvert (hors jours fériés) :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 7h-9h / 16h30-19h

Le mercredi : 7h à 19h

Vacances scolaires (sous réserve d'effectifs): du lundi au vendredi de 7h à 19h



Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans scolarisés sur les communes du SRP (Service de Regroupement Pédagogique).

L'accueil de loisirs a une capacité d'accueil limitée, votre enfant sera accueilli uniquement sous réserve de places disponibles. Pour connaître les modalités d'accueil veuillez vous renseigner directement à l'accueil de loisirs aux horaires d'ouverture.

L'équipe d'animation :

L'équipe d'animation est composée de 8 animateurs d'une directrice diplômés et deux agents de service.



Les activités proposées en périscolaire :

Après l'école :

L'équipe s'attache à proposer aux enfants, chaque jour un large choix d'activités diverses et variées adaptées à chaque tranche d'âge comme la découverte de nouveaux jeux de société, de la danse, des ateliers manuels, découvertes de jeux sportifs...

Nous proposons également un thème par semaine, où tous les animateurs proposent des animations en fonction du sujet de la semaine, pour l'ensemble des enfants en respectant les tranches d'âges, tels que :

Musique
Jeux télévisés
Origami

Théâtre
Plaisir d'offrir
Cinéma...

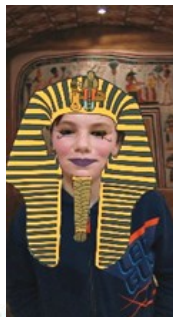
Les mercredis :

Chaque animateur est porteur d'un projet d'animation pour l'année, le dernier mercredi avant chaque vacances, nous organisons une journée à thème (matinée petit déjeuner, journée déguisée, mercredi pyjama...) l'équipe travaille en cohésion afin de proposer des activités récréatives et innovantes aux enfants.

Les vacances scolaires :

Nous proposons des thèmes ludiques et différents avec une sortie ou un intervenant par semaine, des veillées, des nuitées et des mini séjours durant le mois de juillet.

Toutes nos activités sont réalisées dans le respect du protocole sanitaire en vigueur. L'équipe s'adapte, continuellement, pour apporter des moments de détente et de loisirs. Nous travaillons en étroite collaboration avec les écoles et la Mairie pour assurer la sécurité de vos enfants.



Le Conseil Municipal



Mandat 2020—2026



Dominique Maillard
Maire



Le conseil municipal élu le 11 mars dernier
mis en place le 26 mai 2020



Michel Galerne
Adjoint au Maire

*Bâtiment
Personnels
Environnement*



Marie-Line Philippe
Adjointe au Maire

*Affaires sociales
Vie associative
Culture*



Antoine Jeandey
Adjoint au Maire

*Affaires scolaires
Communication
Relations publiques*

Les Conseillers municipaux



Annick Berland



Sylvain Collet



Guilaine Laugeray



Laurent Godard



Béatrice Villedieu



François Szafranski



Régine Besnard



Delphine Buchholz



Maxime Cherdle



Virginie Coat



Romain Ferrand



Jocelyne Hersant



Yannick Mafille



Dominique Lebret



Jean-Luc Weber

Les délégués aux différentes commissions communales Le maire, les adjoints +.....

Finances	tout le conseil municipal
Bâtiments – Urbanisme	Sylvain Collet, Maxime Cherdlé, Régine Besnard, Guilaine Laugeray, François Szafranski
Voiries -Chemins -Cours d'eau	François Szafranski, Yannick Mafille, Laurent Godard, Romain Ferrand, Delphine Buchholz
Information Culture-Patrimoine	Jocelyne Hersant, Virginie Coat, Delphine Buchholz, Guilaine Laugeray
Enfance jeunesse	Régine Besnard, Virginie Coat, Yannick Mafille
Impôts	Guilaine Laugeray, Régine Besnard, François Szafranski, Yannick Mafille, Jocelyne Hersant
Liste électorale	Guilaine Laugeray
Appel d'offre	Sylvain Collet, Maxime Cherdle, Romain Ferrand, Yannick Mafille, Régine Besnard



**Portes Euréliennes
d'Île-de-France**
communauté de communes

Délégués communautaires :

*Dominique Maillard
Guilaine Laugeray*



Compétences :

Aménagement de l'espace
Développement économique
Gestion des milieux aquatiques
Gestion aires des gens du voyage
Collectes et traitement des déchets
Eau - Assainissement

Président :

*Stéphane Lemoine
Conseiller municipal
Auneau-Bleury-
Saint-symphorien*

S.I.R.P : Syndicat intercommunal de Regroupement Pédagogique :

Gestion, entretien et fonctionnement des écoles.
234 élèves répartis sur 10 classes et 3 sites (Chaudon avec l'école élémentaire et l'école maternelle et Boissy pour une partie des CM1 et l'ensemble de CM2)

Délégués S.I.R.P: Béatrice Villedieu - Sylvain Collet - Régine Besnard



Président :

*Patrick Lenfant
Maire de Saint-Laurent-la-Gatine*



S.E.R : Syndicat des Eaux de Ruffin :



Gestion de pompage, entretien et distribution de l'eau potable - Assainissement collectif et non collectif
21 Communes adhérentes: Boutigny-Prouais, Bréchain, Charpont, Chaudon, Coulombs, Croisilles, Ecluzelles, Faverolles, La Chapelle-Forainvilliers, Le Boullay-Mivoye, Les Pinthières, Lormaye, Néron, Nogent le Roi, Ouerre, Saint Laurent -la-Gatine, Saint Lucien, Saint Martin de Nigelles, Senantes, Villemeux sur Eure, Villiers le Morhier

Délégués S.E.R : Michel Galerne - Francois Szafranski - Jean-Luc Weber

Président :

*Patrick Houvet
Adjoint au maire
de Charpont*

S.B.V.4.R : Syndicat des bassins Versants des 4 Rivières :

Gestion des milieux aquatiques, restauration de la continuité écologique, Aménagement entretien des rivières, surveillance des berges et vannages.
4 syndicats historiques ont fusionnés en décembre 2017 pour constituer le S.B.V.4.R:
Le Syndicat de l'Eure 1er section, le syndicat intercommunal de la vallée de la Blaise, le syndicat du cours moyen de la vallée de l'Eure, le syndicat intercommunal de la basse Vesgre

Délégués S.B.V.4.R : Michel Galerne - Laurent Godard

Président :

*Daniel Rigourd
Maire de
Villemeux sur Eure*



Energie Eure et Loir :



Service public de l'électricité, distribution énergie, Maintenance éclairage public,
Service de bornes de charge voitures électriques.
Assistance enfouissement des réseaux
Système information géographique cartographie numérisée

Président :

*Xavier Nicolas
Maire de Senonches*

Délégués Energie Eure et Loir : Francois Szafranski - Marie-Line Philippe

E.L.i : Eure et Loir ingénierie :

Eure-et-Loir Ingénierie (ELI) apporte une assistance technique, juridique et financière, aux collectivités euréliennes qui le souhaitent, dans les domaines de l'assainissement, de l'ingénierie routière, de l'instruction du droit des sols, du conseil financier et en matière d'assistance administrative et juridique.

Délégués Energie Eure et Loir : Antoine Jeandey - Dominique Maillard

Président :

*Claude Térouinard
Président du conseil départemental*



C.C.A.S : Centre Communal d'Action Sociale :

Aide et soutien aux personnes en difficultés

Délégués C.C.A.S:

*Guilaine Laugeray - Jocelyne Hersant
- Dominique Lebret*

Mission Locale :

Espace d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement au services des jeunes de 16 à 25 ans

Délégués Mission Sociale :
Delphine Buchholz



**Portes Euréliennes
d'Île-de-France**
communauté de communes

Le nouveau conseil communautaire a été installé le 15 juillet 2020, et a élu en son sein le président et les vice-présidents qui constituent le bureau communautaire



M. Stéphane LEMOINE
Président
Vice-Président du Conseil Départemental



M. Philippe AUFRAY
1er Vice-Président
Maire de Villiers-le-Morhier
Développement économique,
Relais emploi



M. François BELHOMME
2ème Vice-Président
Maire d'Épernon
Contractualisation,
Projet de territoire



M. Yves MARIE
3ème Vice-Président
Maire de Gallardon
Aménagement du territoire
SCOT/PLU/PLUI/PLH



M. Gérard COIN
4ème Vice-Président
Conseiller municipal Nogent le Roi
Transport-Mobilité
Réseaux Numériques



M. Jean-Luc DUCERF
5ème Vice-Président
**Maire d'Auneau-Bleury-
Saint-Symphorien**
Commerce-Centre Ville
Gens du Voyage



M. Daniel MORIN
6ème Vice-Président
Maire de Pierres
Collecte et valorisation des
Déchets- Développement
durable



M. Jean-Pierre RUAUT
7ème Vice-Président
Maire de Hanches
Budget
Équipements aquatiques



Mme Annie CAMUEL
8ème Vice-Président
Maire d'Ecrosnes
Petite Enfance
Enfance/Jeunesse



M. Michel DARRIVERE
9ème Vice-Président
Maire Levainville
Finances



M. Eric SEGARD
10ème Vice-Président
Maire de Beville le Comte
Eau et Assainissement
Gestion site DSP
gouvernance et Patrimoniale



Mme Anne GRONBORG
11ème Vice-Président
Maire de Mévoisins
Eau et Assainissement
Gestion des sites en régie



Mme Anne BRACO
12ème Vice-Président
**Maire de Gas, Vice-Présidente du
Conseil Départemental**
Ressources humaines



M. Gérard WEYMEELS
13ème Vice-Président
Maire de Bréchamps
Patrimoine-travaux-Aérodrome
Entretien Cuisine centrale



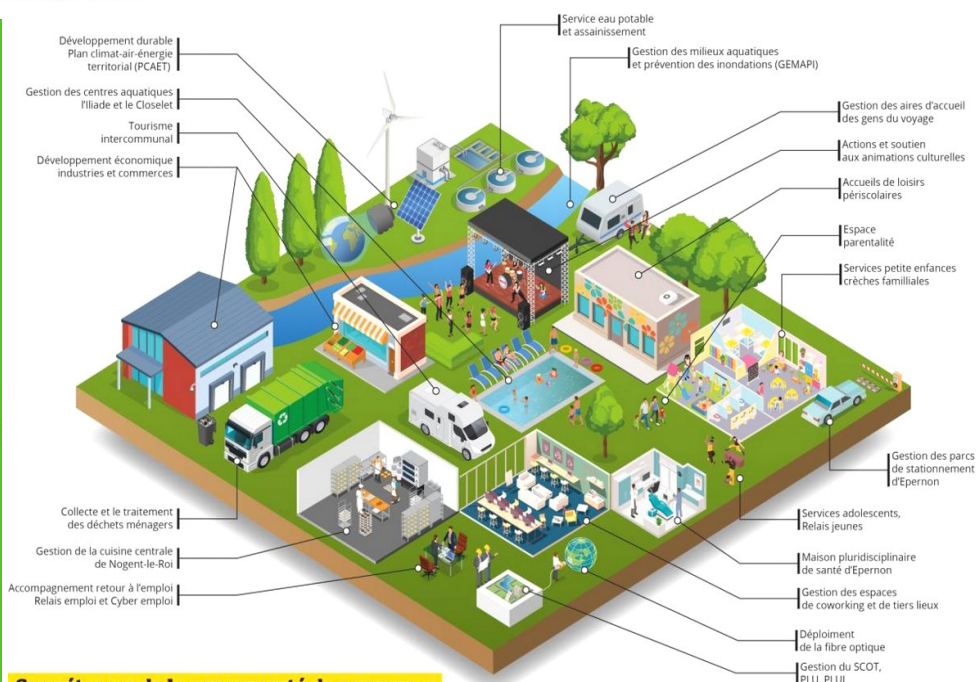
M. Arnaud BREUIL
14ème Vice-Président
Maire de Senantes
Tourisme
Economie sociale et solidaire



Mme Jocelyne PETIT
15ème Vice-Président
Maire d'Ymeray
En charge de la culture

**PORTES EURÉLIENNES
D'ÎLE-DE-FRANCE**
C'EST **39** COMMUNES

- > AUNAY-SOUS-AUNEAU
- > AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN
- > BAILLEAU-ARMONVILLE
- > BÉVILLE-LE-COMTE
- > BRÉCHAMPS
- > CHÂTENAY
- > CHAUDON
- > COULOMBS
- > CROISILLES
- > DROUE-SUR-DROUETTE
- > ECROSNES
- > EPERNON
- > FAVEROLLES
- > GALLARDON
- > GAS
- > HANCHES
- > LA CHAPELLE-D'AUNAINVILLE
- > LE GUÉ-DE-LONGROI
- > LES PINTHIÈRES
- > LÉTHUIN
- > LEVAINVILLE
- > LORMAYE
- > MAISONS
- > MÉVOISINS
- > MONDONVILLE-ST-JEAN
- > MORAINVILLE
- > NÉRON
- > NOGENT-LE-ROI
- > PIERRES
- > SENANTES
- > SOULAIRES
- > SAINT-LAURENT-LA-GÂTINE
- > SAINT-LUCIEN
- > SAINT-MARTIN-DE-NIGELLES
- > SAINT-PIAT
- > VIERVILLE
- > VILLIERS-LE-MORHIER
- > YERMENONVILLE
- > YMERAY



Bois de Gilles Fosses, un projet qui avance

Depuis novembre 2018, une convention lie la commune de Chaudon, le service archéologique du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, et le conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire. Le projet consiste à mettre en valeur le bois de Gilles Fosses. Récemment, ce partenariat a avancé, en particulier sur la coupe de Chaudon.



Connaissez-vous la coupe de Chaudon ?

En 1954, des fouilles archéologiques sur ce site bien précis situé sur le territoire de la commune de Chaudon, à la lisière du bois de Gilles Fosses et des habitations (à l'est de la commune), avaient débouché sur la découverte de 102 silex taillés. L'originalité de ces vestiges préhistoriques vient du fait qu'ils ne viendraient pas d'Homo Sapiens, mais d'hommes de Neandertal. Pour les profanes, rappelons que notre race humaine actuelle descend d'Homo Sapiens, lequel fut mis en concurrence en son temps avec une autre race humaine, Neandertal. Dans notre ADN de descendants d'Homo Sapiens, on trouve d'ailleurs des (petites) traces de Neandertal...

Depuis, ce site n'a plus été exploré, laissé à l'abandon. La nature s'en est, un peu, emparé, mais une revalorisation à des fins pédagogiques a donc été conclue dans la convention signée en 2018. Y figurait également d'autres aspects : la préservation durable du patrimoine géologique (l'ancienne carrière de la briquetterie présente la superposition de sols datant depuis il y a 112 000 ans jusqu'à aujourd'hui), du patrimoine pédologique (la genèse de la formation des sols est visible grâce à la coupe de la carrière), et de la biodiversité ambiante (plusieurs espèces végétales rares ont été identifiées sur le site, orchidées sauvages comme scilles à deux feuilles).

Visite de terrain

Le 8 octobre 2020, une visite de terrain des différents acteurs a visé à prédéfinir les contours de la mise en valeur particulière du site archéologique. Finalement, en dehors de quelques ronces a priori pas trop difficiles à enlever, la coupe de Chaudon semble avoir résisté au temps. L'idée consiste à savoir quel cheminement proposer aux visiteurs, à dresser différents panneaux informatifs, à penser que la pédagogie sur site ne s'adressera pas seulement aux adultes mais est aussi susceptible d'intéresser des scolaires, et bien sûr à protéger l'ensemble des malveillances.



Une partie de la coupe de Chaudon est plus difficilement accessible. Le parcours pédagogique qui sera établi en tiendra compte.



Devant la coupe de Chaudon, le maire Dominique Maillard ainsi que toute une équipe du conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire.

À terme, ce projet qui avance doucement mais sûrement devrait constituer un pôle d'attractivité original pour la commune des Chaudon et ses habitants, de tous âges.



Cimetière: Reprise de concessions

La commune de Chaudon a mis en place une procédure de reprise des concessions abandonnées

Une concession est considérée en état d'abandon lorsqu'elle cesse d'être entretenue, après une période de trente ans, et lorsque aucune inhumation n'a eu lieu depuis plus de 10 ans.



Cette concession en état d'abandon, peut faire l'objet d'une reprise de la part de la commune, même si elle est concession perpétuelle : la perpétuité ne s'applique en effet que dans la mesure où la concession est entretenue.

La procédure de reprise administrative est longue (4 années) et contraignante pour la commune. Mais cette procédure est la seule permettant la reprise des concessions perpétuelles. Elle est donc importante, surtout que notre commune est confrontée à un manque de place croissant au sein du cimetière.

Considérant que lors d'un état des lieux effectué dans le cimetière communal, il a été constaté qu'un nombre conséquent de concessions se trouve en l'état d'abandon, dont les monuments ainsi délaissés nuisent à l'aspect général du cimetière, et certains présentent des risques pour les usagers et les concessions voisines.

Considérant que les obligations légales en matière de notification, d'affichage et de non affichage sont à respecter lors des phases successives lors de cette procédure. La commune de Chaudon entreprend le lancement d'une procédure de reprise sur les concessions ciblées en état d'abandon.

Le procès verbal de reprise de concession en état d'abandon avec la liste des concessions repérées, est affiché par intervalles réguliers suivant la procédure, à la porte du cimetière, en mairie et sur le site internet de Chaudon. Pour plus d'information s'adresser en mairie aux heures d'ouvertures habituelles.

SAFER : Les biens sans maître

Sur notre territoire, la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Équipement Rural) a identifié un certain nombre de parcelles dont les informations cadastrales indiquent qu'il peut s'agir de biens présumés vacants et sans maître. Il s'agit généralement des parcelles ou des biens faisant partie d'une succession ouverte où aucun mouvement de succession n'a eu lieu, depuis plus de 100 ans et aucune taxe payée.

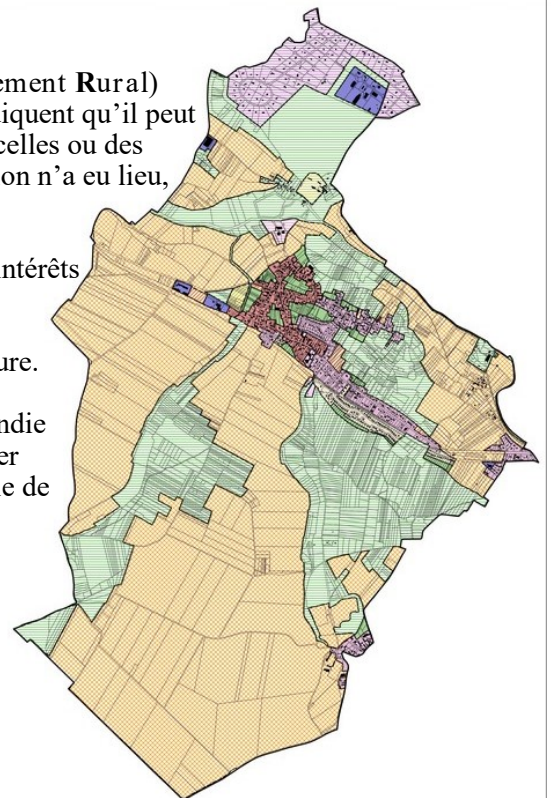
Ces biens peuvent faire l'objet d'une appréhension par la commune, avec des intérêts potentiels pour la collectivité.

La SAFER nous a proposé un accompagnement en deux temps pour la procédure.

Une phase 1 de diagnostic a été effectuée cet été 2020. Une recherche approfondie sur l'origine de propriétés des parcelles préalablement repérées, afin d'identifier de manière plus certaines les biens présumés sans maître, avec une cartographie de localisation.

Et pour les biens ou parcelles, reconnus sans maître par l'administration, la phase 2 permet avec l'appui de la SAFER d'engager les procédures administratives assez complexes pour appréhender les biens concernés.

La liste des biens présumés sans maître est consultable en mairie aux heures d'ouvertures habituelles.





Notre PLUi (plan Local d'Urbanisme Intercommunal) approuvé le 20 février 2020 par la préfecture, est opérationnel.

Le PLUi définit un plan de zonage du territoire. Les communes ont été « découpées » en plusieurs zones « Urbaines », « À Urbaniser », « Agricoles » ou « Naturelles » auxquelles sont associées un règlement pour chacune. Celui-ci indique quelles sont les modalités de construction, de démolition, de rénovation ou d'extension du bâti; Il définit la destination de ces constructions : bâtiments pour l'activité économique, équipements, maisons d'habitation etc...

Les 4 grands types de zones :

-La zone Urbaine (U) : Elle regroupe les espaces déjà urbanisés et viabilisés comme les centres bourgs et villages. Les nouvelles constructions y seront autorisées.

-La zone Agricole (A) : Elle recouvre les différents espaces destinés à l'agriculture (terres labourées, pâtures, sièges d'exploitation). Seules les nouvelles constructions en lien avec l'activité agricoles seront autorisées (hangars, etc.)

-La zone Naturelle (N) : Elle correspond aux espaces naturels du territoire (vallées, vallons, boisements, etc.) Au sein de ces espaces, seules les constructions à usage agricole ou d'exploitation forestière seront autorisées.

-La zone à Urbaniser (AU) : Il s'agit de secteurs actuellement non bâtis, qui ont vocation à s'urbaniser dans les années à venir. Afin de limiter la consommation des terres agricoles et naturelles, elles sont situées en continuité des bourgs

Règlements et plan de zonage consultable sur le site de Chaudon: <http://www.chaudon.com>

Déclarations préalables accordées en 2020

1	Méliani Catherine	2 Rue des Ecoles	Division en vue de construire	12-mai
2	Faucheux - Cosson	58 Allée Circulaire	Extension habitation Principale	25-mai
3	D'Eramo-Pesce	18 Rue de l'Eglise	Modification façade Démolition hangar et abri	29-juin
4	Fernandes Arthur	31 Grande Rue	Modification ouvertures	11-juin
5	Gelisse Sandrine	9 Allée de la Scierie	Isolation extérieure Création de fenêtres	06-juil
6	Bonin Alexandra	10 Route de Mauzaize	Pose de Vélux	13-août
7	Dolbeau Grégory	7 Rue des Tuileries	Dalle Béton (piscine)	02-juil
8	Malheiro	77 Route Nationale	Agrandissement	03-sept
9	Hallais Mathieu	94 Route Nationale	Clôture	01-sept
10	Gestin Steve	29 Route Nationale	Création piscine	06-oct
11	Guet Grégory	7 Bis Rue des Ecoles	Couverture de la 2ème place de stationnement	12-nov
12	De Gale Dimitri	26 Allée des Biches	Agrandissement habitation	09-nov
13	Groupe ELS	48 Route Nationale	Isolation thermique	17-déc

Permis de construire accordés en 2020

1	Veiss Freddy	65 Route Nationale	Abri de jardin	17-mars
2	Guet Grégory	7 Bis Rue des Ecoles	Construction maison d'habitation	06-août
3	EARL Guinedot	Bon Avit	Construction bâtiment agricole (chèvrerie)	18-sept
4	Monthuley Capucine	34 Rue des Gravieres	Démolition de 2 bâtiments	22-sept
5	Alimi Raphaël	49 Allée Circulaire	Construction garage	19-nov
6	More Bruno	40 Allée Circulaire	Construction garage	14-oct
7	Servius Alexandre	Rue de la Chatelaine Vaubrun	Transfert PC Mme Gancel	04-déc

Certificats d'urbanismes opérationnels accordés en 2020

1	Consor Garlerne	Rue des Gravieres	Division de terrain	07-sept
2	Guérinot Philippe	Rue des Gravieres	Détachement de 2 terrains à bâtir	10-déc

Les employés au service de la Commune

Service Technique

Petite maçonnerie, électricité, plomberie, peinture...



Entretien du cimetière

Distribution courrier
et publication communal



Réorganisation des archives

3 employés au service technique assurent l'entretien
et réparations des bâtiments. (mairie, écoles, église...)



Entretien des espaces verts, chemins, fossés, étang...

Service Administratif



Après 10 ans de bons et
loyaux services à la
mairie de Chaudon,
Mme Brigitte Madelaine
à fait valoir ses droits
à la retraite au mois de
juillet 2020.

Pour son travail effectué avec dévouement et
professionnalisme pendant cette période, travail
partagé aux 2 tiers avec le syndicat intercommu-
nal

du regroupement pédagogique et la Mairie, ce qui lui a
permis de côtoyer 3 présidents du syndicat et 2 maires
différents, je la remercie pour son engage-

*Dominique Maillard
Maire de Chaudon*



Elle est remplacée depuis juillet dernier par Mme Audrey
Herniou qui nous arrive du secteur privé et qui prend
ses marques avec sérieux dans les fonctions qui lui son
demandées pour les deux services .



Mairie:

Tél : 02 37 82 30 51

Fax : 02 37 82 37 24

Site: <http://www.chaudon.com>

Email : mairiechaudon@wanadoo.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 10h 30 /12h

Mardi : 10h 30 /12h- 16h 30 / 19h

Mercredi : 10h 30 /12h

Judi : 10h 30 /12h - 16h 30 / 19h

Vendredi : 10h 30 /12h - 16h 30 / 19h

Permanences du Maire et des Adjoint :

M. Maillard Dominique : Maire

Le vendredi 17h 30 à 19h 00

et sur rendez-vous

M. Galerne Michel: adjoint

Le mardi de 18h 00 à 19h 00

Mme Philippe Marie-Line: adjointe

Le vendredi de 11h 00 à 12h 00

M. Jeandey Antoine: adjoint

Le lundi de 11h 00 à 12h 00

Garderie-Centre de loisirs :

Directrice : Mme Frédérik

Tél : 02 37 82 40 78

Ecoles Primaire et Maternelle :

Directrice : Mme Picard

Tél : 02 37 82 38 30 - 02 37 82 43 92

Association des Parents d'Elèves:

Présidente: Mme Nézonnet

Tél: 06 62 91 06 68

NAISSANCES :

JOACHIM Léonie	30 janvier 2020	LECOUTURIER Lucien	30 septembre 2020
NOLANT Mathias	28 mars 2020	AMSELLEG Eden	05 octobre 2020
FAUVEAU-BENARD Emma	12 avril 2020	CARDONA Naël	03 novembre 2020
ROQUES MENDES Nahélyo	03 mai 2020	RODRIGUES Rafaëla	16 novembre 2020
VIET ACQUAVIVA Louise	20 juin 2020	FERNANDEZ Andréa	21 novembre 2020
DE AZEVEDO PEREIRA Liam	10 août 2020		

MARIAGES :

HARDY Blandine et SIMON Philippe	03 octobre 2020
LARRIERE Sandrine et DAULON Julien	31 octobre 2020

DÉCÈS :

TASSIN Yvonne veuve MERLHES	07 janvier 2020	DOUCHIN Jean	30 mars 2020
WEBER Albert	26 janvier 2020	GERAY Veuve GALERNE	07 avril 2020
LEFROY Josiane veuve DESPREZ	16 février 2020	LOBATO Victor	21 juin 2020
DE SOUSA PEREIRA Alexandre	16 février 2020	BARON Daniel	29 août 2020
ELIE Patrice	06 mars 2020	TRUCCANO Violette épouse HOSNEDL	27 novembre 2020
MILCENT Yolande veuve COLAS	25 mars 2020	LE GENDRE Jeannine Ep. VASSEUR	28 décembre 2020



L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques Chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles en France

La population de Chaudon stagne... officiellement

En constante augmentation, en pente douce, ces dernières années, la population de Chaudon stagne désormais, selon les statistiques officielles déterminées par l'INSEE. Jusqu'en 2017 (1710 habitants recensés sur notre commune), la population n'a cessé de croître. Nous comptons 1668 habitants en 2011, 1706 en 2016... Mais la dernière statistique parue fait état de 1704 habitants en 2018. Soit une toute légère régression, faisant plutôt penser à une stagnation.

Pour autant, toute officielle que soit cette donnée, elle ne reflète pas l'exacte vérité. En tout cas, pas à l'unité près. Ainsi, certaines personnes n'ont pas répondu au dernier recensement, pourtant obligatoire. Le problème dans cette attitude est qu'elle fait perdre de l'argent à la commune, et donc aux services rendus à ces citoyens, puisque les dotations de l'Etat sont calculées par rapport au nombre d'habitants.

Au-delà, il devient difficile de se projeter et d'émettre des prévisions pour l'avenir de Chaudon sans savoir à coup sûr s'il y a un retournement de tendance, ou s'il s'agit juste d'une année exceptionnelle. L'évolution des équipements de la commune dépend aussi de sa population.

Groupement d'intérêt public
MISSION LOCALE
de Dreux et son Arrondissement

Tél: 02 37 38 57 67

Service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes
Vous êtes âgé(e) entre 16 et 25 ans, et vous n'êtes plus scolarisé(e)

Nous restons à votre disposition pour :

Vous accueillir, vous informer, vous conseiller et vous orienter.

Accompagner les démarches nécessaires à la réalisation de vos divers projets personnels et professionnels.

Notre offre de service vous apportera des solutions dans les domaines de :

L'accès et maintien dans l'emploi, l'orientation, la formation professionnelle.

L'hébergement et le logement, la santé, la mobilité.

La citoyenneté, les loisirs, les aides financières.

Nous vous accueillons à la mairie de Nogent le Roi : Tous les lundis matin de 9h 00 à 12h 00

Médecins :

Chaudon : 9, Route de Ruffin

Dr Collin - Dr Clavier :
Dr Galicher

Tél : 02 37 51 40 05

Coulombs : 23 Grande Rue

Dr Desrues - Dr De Roa - Dr Lang :

Tél : 02 37 51 15 15

Nogent le Roi : 5 Rue des Moulins

Dr Desmichelle

Tél : 02 37 51 92 14

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Dr Chardot - Dr Voisin - Dr Aymé-Papillon

Dr Diot - Dr Vol
Tél : 02 37 82 30 05

Infirmières:

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Boudet Maïté - M. Gabas Stéphane

Mme Martin Claire ,M. Hélias Frédéric -

Mme Rusquart Véronique

Tél : 02 37 51 15 15

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Cosson Justine - Mme Boulineau Anaïs

Tél: 06 70 10 07 68

Nogent-le-Roi : 37 bis rue du Général de Gaulle

Mme Josse Alexandra - Mme Jehan Dominique

Mme Simoës Marina

Tél: 02 37 51 16 19

Kinésithérapeutes :

Chaudon : 9 , Route de Ruffin

M. Lecomte Pierre

Tél : 06 62 57 87 43

Mme Lombard-Maury Virginie

Tél: 02 37 51 14 71

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Laduron Yvette

Mme Carimentrand Eloïse

Tél : 02 37 51 15 15

Nogent-le-Roi :

Mme Poulain Murielle

12, Rue du Général de Gaulle

Tél : 02 37 51 99 00

Mme Jeanty Noëline

5 Rue des Grenets

Tél :

Mme Szwec Laurette: 19, Rue de l'Eglise

Tél : 02 37 51 32 02

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Luder-Fauvel Solin - M. Ferret Alexis

M. Prugnière Guillaume

Tél: 02 37 43 40 97

Dentistes :

Nogent-le-Roi :

Mme .Sypulska Karolina

Mme Corcodel Alina

8 Rue du Pont aux Juifs

Tél : 02 37 51 04 04

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Ribardièrre-Landais Elsa

Mr Bonnardel Bruno

Tél : 02 37 51 21 21

Laboratoires d'analyses médicales :

Nogent-le-Roi :

M. Hainselin :

Zone du Quai

Tél : 02 37 51 40 34

Numéros d'urgence

Samu: Tél: 15

Pompiers: Tél: 18

Général: Tél: 112

Pharmacies :

Nogent-le-Roi :

Pharmacie de l'Etoile :

6, Rue du Pont aux Juifs

Tél : 02 37 51 30 51

Villemeux-sur-Eure :

Pharmacie Voisin

40. Grande Rue

Tél : 02 37 82 30 36

Pour le tour de garde des pharmacies :

composer le 32 37

Orthophonistes :

Chaudon :

Mme Moussard Fanny

9 , Route de Ruffin

Tél : 02 37 38 73 29

Coulombs : 23 Route d 'Epernon

Mme De Lauwe Hélène

Tél:07 82 13 97 77

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Dodin Rochin Valérie

Tél: 06 43 57 73 93

Ostéopathe:

Chaudon : 9 , Route de Ruffin

M. Lecomte Pierre

Tél : 06 62 57 87 43

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Delozières Isabelle

Tél : 02 37 51 15 15

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Galles Emilie

Tél: 07 69 81 26 28

Psychologue :

Chaudon : 9 , Route de Ruffin

Mme Symphonie Marie-France

Tél: 06 67 83 12 76

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Foynard Magali

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Héteau Charlène

Tél: 06 98 64 50 43

Psychomotricienne :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Shoos Carine

Tél : 02 37 51 15 15

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Puyguiraud Agathe

Tél: 06 46 58 39 56

Sage-Femme :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Gagosz Pascale

Tél : 02 37 51 15 15

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Romary-Félicien Claire

Tél : 06 87 24 39 51

Pédicures-Podologues :

Chaudon : 9 , Route de Ruffin

Mme Poirier Agnès

Tél : 02 37 41 98 48

Nogent le-Roi : 8 Place de l' Etoile

Mme Decock Anaïs

Tél : 02 37 51 13 45

Coulombs : 23 Grande Rue

Melle Chuteau Annie:

Tél : 02 37 51 15 15

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

M. Ramic Thibaut

Tél: 06 72 67 98 42

Diététicienne :

Coulombs : 23 Grande Rue

Mme Casano Marilène

Tél : 02 37 51 15 15

Villemeux-sur-Eure : 2 Rue du Chemin latéral

Mme Galerne Camille

Tél: 06 35 20 66 96

Mme Lauvaux Dorothee

Tél: 06 87 54 84 22

Vétérinaire:

Nogent-le-Roi :12 bis, Rue Maurice Glédel

M. et Mme Monot :Tél : 02 37 51 41 65

Direction de la Prévention et de

l'Action sociale :

Secrétariat – Tél : 02 37 65 82 25

Service départemental d'Aide Sociale :

Secrétariat - Tél : 02 37 65 82 00

Permanences en mairie

de Nogent-le-Roi :

Tél : 02 37 51 42 88

Assistante sociale :

mardi et mercredi matin sur R.V

Mairie de Nogent le Roi

Sécurité sociale :

2° et 4° vendredi du mois sur R.V.

C.R.A.M. :

1er lundi de chaque mois de 9h à 12h

Taxis:

Taxis Carole : Tél :02 37 82 40 02

s.a.r.l A.B Taxi : Tél: 06 24 33 99 11

Alliance taxi : Tél: 06 12 04 62 79

Ambulance Royant Tél: 02 37 51 19 58

Syndicat des Eaux de Ruffin :

Mairie de Nogent le Roi

Tél :02 37 51 44 51

Secrétariat : Tél : 02 37 51 23 26

ERDF - Enedis dépannage:

Tél: 09 72 67 50 28

GRDF - Gaz dépannage:

Tél: 0 800 47 33 33

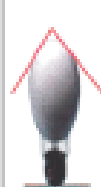


Jean-Pierre MERCIER

Assureur et Conseiller Financier

33 rue Alexandre Golslard 28210 Lormaye
Tél. 02 37 51 39 30 Portable : 06 81 23 71 01
E-mail : mercier-assurance@wanadoo.fr

ENTREPRISE HABILITÉE B2V / B2 / B3



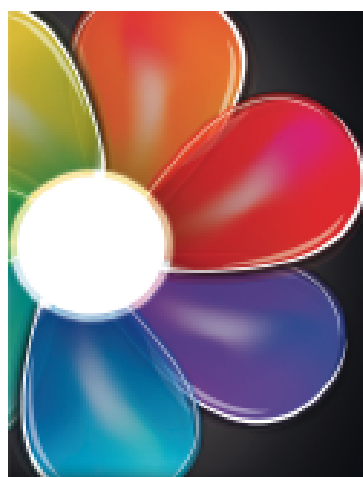
**ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRALE**
Christophe COUSIN

cousinchrisco@orange.fr
www.clcelectricite.com

☎ 06 07 87 69 04

☎ 02 37 82 37 46

1 rue de Mauzaize 28210 VILLEMEUX-SUR-EURE



CRÉATION & RÉALISATION

Marquages Publicitaires Tous Supports

duffay
Publicité

Impression numérique

Enseignes - Véhicules

Stickers - Bâches

Signalétique int. & ext.

ZI Nord - 28100 DREUX

02 37 501 555

www.duffay-publicite.com

ESPACE MENUISERIE 28

CENTRE COMMERCIAL INTERMARCHÉ

FENÊTRES

PORTES

VOLETS

PORTAILS



☎ 06 28 95 32 09

espacemenuiserie28@gmail.com



28210
NOGENT-LE-ROI

La Cave du Château

4 place de l'Étoile - Nogent-le-Roi

02 37 51 34 99

Vins - Spiritueux - Fontaines à Whisky - Cadeaux - Accessoires

Mardi au Vendredi : 9h30 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Samedi : 9h00 - 13h00 / 14h30 - 19h00
Dimanche : 9h30 - 12h30



Intermarché

SUPER



ROUTE D'ORMOY – 28210 NOGENT - LE - ROI

TEL : 02 37 51 43 12

horaires d'ouverture :

8h45 - 19h30 du lundi au samedi (20h00 le vendredi)

9h00 - 12h30 le dimanche



Photo non contractuelle

Venez retrouver dans votre magasin ou au Drive

- + de choix
- + de produits Bio
- + de prix bas
- + de promotions
- + de convivialité
- + de services

leDRIVE
Intermarché
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

COMMENT ÇA MARCHE ?



1 JE COMMANDE SUR...
www.ledriveintermarche.com



2 JE ME PRÉSENTE...
À MON DRIVE PENDANT LE
CRÉNEAU HORAIRE CHOISI



3 ET HOP !
C'EST DANS MON COFFRE